

Le cinq mars deux mille vingt-six, le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à 19h00, salle du Conseil en mairie, sous la présidence de Madame VANDAELE Carine, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 22

Procurations : 1

Date de convocation : 27 février 2026

Etai^{ent} présents : MM. VANDAELE-MEQUIGNON Carine ; MARCHE Agnès ; RIGAUT Bruno ; DELTOUR Jean-Pierre ; MAYOR Gérard ; AMUSAN-ROYER Julie ; TOMASELLA-GARNIER Chantal ; HALLUIN Christine ; MAS Isabelle ; BROUTIN Frank ; DUMOUTIER Alexandre ; NOUE-FIRMIN Ludivine ; LECLERCQ Philippe ; MINNENS Laurent ; BOUSSEMART Marie ; STACHOWICZ Maxime ; MARCQ Fabrice ; YARD Séverine ; PLATEL Laurent ; LAURENT Alice ; LIBAERT Stéphane ; AERBEYDT Martine.

Procuration : M. MESTDAGH Jean donne procuration à MME MAS Isabelle.

Secrétaire de séance : M. MAYOR Gérard

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2026.

Le procès-verbal de la séance du 5 février 2026 est adopté à l'unanimité.

Compte rendu des décisions prises par le Maire

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire

5326-1 Adoption du Compte Financier Unique de l'année 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5326-2 Affectation définitive des résultats 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5326-3 Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2026.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5326-4 Vote du Budget Primitif 2026.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Liste affichée à l'extérieur de la mairie et publiée sur le site internet le 6 mars 2026.

Le Maire,

Carine VANDAELE

